

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE EUROPORT  
Séance du 7 avril 2017  
2017-012**

**Sous la présidence de M. Jean-Charles LOUIS**

**Ont assisté à cette séance :**

M. Gérard LEONARDI, M. Jean-Paul DASTILLUNG, M. André PARTHENAY,  
**Vice-Présidents,**  
M. Daniel PERLATI, M. Pierre HEINE, M. Serge JURCZAK, M. Jean-Paul TINNES,  
**Assesseurs,**  
M. Rémy DICK, M. Philippe FISCHER, M. Roger GERARDON, M. Jean-Pierre LA  
VAULLÉE,  
**Délégués titulaires,**  
M. Jean-Marc VACCARO (*pour M. Denis BAUR, excusé*),  
**Délégué suppléant,**

**Secrétaire de séance :** M. Rémy DICK

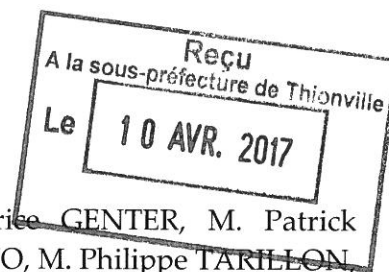
**Ont donné procuration :**

- M. Olivier RECH à M. Jean-Charles LOUIS
- M. Clément ARNOULD à M. Gérard LEONARDI
- M. Patrick WEITEN à M. Jean-Paul DASTILLUNG

**Absents/Excusés :** Mme Katia GENET-MAINCION, M. Fabrice GENTER, M. Patrick LUXEMBOURGER, M. Jean-Marie MIZZON, M. Lucien PIOVANO, M. Philippe TAILLON,  
Mme Mireille WAGNER

**Assistaient en outre :**

Monsieur Philippe GREINER, Directeur Général des Services de la CA Portes de France-Thionville  
Monsieur Patrick BALLESTER, Directeur Général Adjoint des Services de la CA Portes de France-Thionville  
Madame Christelle FRAYARD  
Monsieur Jean ZORDAN  
Madame Sandra CAYROL  
Madame Aude FORMAUX



Les délégués présents ont signé au registre des délibérations

Les délibérations concernant les points examinés lors de cette séance ont été publiées le 10 avril 2017, les autres conditions éventuellement nécessaires au caractère exécutoire de ces actes étant conformes aux dispositions législatives en vigueur (Loi Municipale du 5 juin 1895 et Lois des 2 mars et 22 juillet 1982).

**Point n°3 de l'ordre du jour : Compte administratif 2016**

**M. Gérard LEONARDI, 1<sup>er</sup> Vice-Président** : Le compte administratif de l'exercice 2016 a enregistré les dépenses et recettes suivantes :

**En fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement ont principalement porté sur la maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la ZAC EUROPORT ainsi que sur des études visant à définir la gouvernance des ports.

Les recettes de fonctionnement ont quant à elles été constituées des contributions des membres du syndicat (363 000 €) et d'un solde de subventions du Conseil Départemental de la Moselle et du FEDER pour 56 280 €.

Dépenses :	100 163,31 €
Recettes :	419 280,25 €

Il en résulte un solde excédentaire de fonctionnement de + 319 116,94 €.

Compte tenu de l'excédent de fonctionnement reporté (+ 187 269,38 €), le résultat global de fonctionnement s'élève à + 506 386,32 €.

**En investissement :**

Les quelques dépenses d'investissement réalisées en 2016 ont été rendues nécessaires par l'aménagement des deux bureaux du syndicat.

Les recettes d'investissement n'ont concerné que la seule affectation de résultat.

Dépenses :	6 812,65 €
Recettes :	49 492,43 €

Il n'y a pas de crédits d'investissement reportés en 2017.

Compte tenu du solde excédentaire de l'exercice 2016 (+ 42 679,78 €) et du déficit 2015 reporté (- 49 492,43 €), le résultat global de la section d'investissement s'élève à - 6 812,65 €, avant affectation du résultat.

Le Comité Syndical est appelé à SE PRONONCER sur le compte administratif 2016.

Le Bureau Syndical ayant émis un avis favorable lors de sa réunion du 28 mars 2017,

Après en avoir délibéré,

M. Daniel PERLATI, ancien Président, ayant quitté la séance et n'ayant pas participé au vote,

Le Comité Syndical,

A 14 voix POUR et 1 ABSTENTION,

- APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2016.

Pour extrait conforme,

Yutz, le 10 avril 2017

Le Président du Syndicat Mixte EUROPORT,



Jean-Charles LOUIS



Fait et délibéré,  
Suivent les signatures :